De Villard-Reymond au refuge du Taillefer

Oisans - Villard-Reymond

Village de Villard-Reymond (© Parc national des Ecrins - Thierry Maillet)

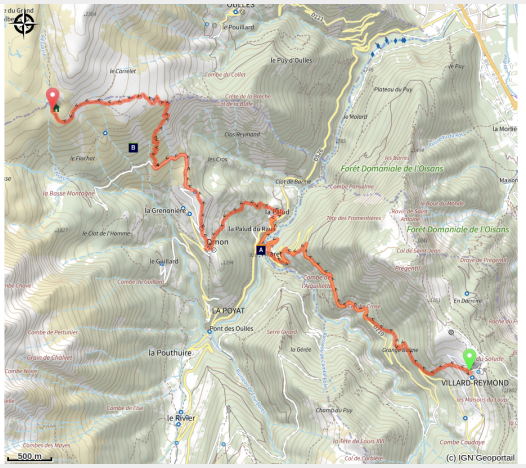

L'itinéraire descend jusqu'à la Lignarre pour remonter jusqu'au village d'Ornon. On passe de l'oasis alpine de Villard-Reymond à la plus rude vallée de la Lignarre.

Étape faite de contrastes qui plonge dans la gorge de la Malsanne surplombée de hameaux accrochés aux douces pentes du Taillefer. Un univers isolé qui flotte entre ciel et montagnes.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 5 h 30

Longueur : 11.4 km

Dénivelé positif : 1138 m

Difficulté : Moyen

Type : Etape

Thèmes : Flore, Histoire et architecture, Point de vue

Itinéraire

Départ : Villard-Reymond
Arrivée : Refuge du Taillefer
Balisage : GR
Communes : 1. Villard-Reymond
2. Ornon
3. Oulles

Profil altimétrique

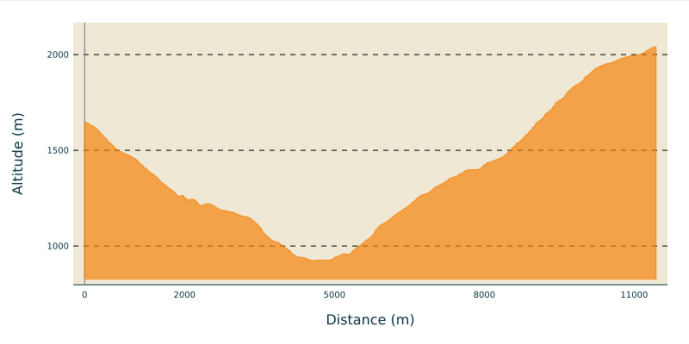

Altitude min 925 m Altitude max 2042 m

L'itinéraire quitte le village en se glissant entre les maisons et passe devant l'oratoire. Par des prés (présence de vaches), le sentier descend vers la gorge, il évite la route et descend ensuite dans des bois raides (source à 1 380 m). A 1 265 m, il débouche sur la route et la suit en descendant. Profitez ici des belles vues sur la gorge et l'ancienne route en rive droite. Puis le sentier quitte la route (suivre La Palud, GR50) pour la reprendre et la quitter plusieurs fois jusqu'à traverser le hameau du Villaret. Après le pont sur la Lignarre, passage devant deux tuffières, puis arrivée au hameau de La Palud d'Ornon. Remonter la D526 sur 50 m. Prendre la ruelle à droite pour traverser le hameau, au croisement, prendre l'épingle et suivre la ruelle. Emprunter le sentier à droite qui traverse la prairie et continuer sur l'autre sentier toujours à droite (nord) et serpente dans une forêt de hêtres puis de pins. Nouvelle série de lacets serrés le long d'un talweg humide, puis nouvelle traversée ascendante vers le nord qui rejoint le hameau d'Ornon. En amont du hameau, prendre le sentier qui passe sous le pylône et continuer jusqu'au parking des Terres Froides 1 400 m. Emprunter le chemin sur 800 m puis au croisement « L'airette » prendre le sentier à droite direction « refuge du Taillefer ». Après une montée raide, on arrive au croisement « La Buffe » - 1 780 m. Prendre direction « refuge du Taillefer ». Le sentier passe sous l'imposante bâtisse du Carrelet puis traverse à niveau jusqu'au refuge.

Sur votre chemin...

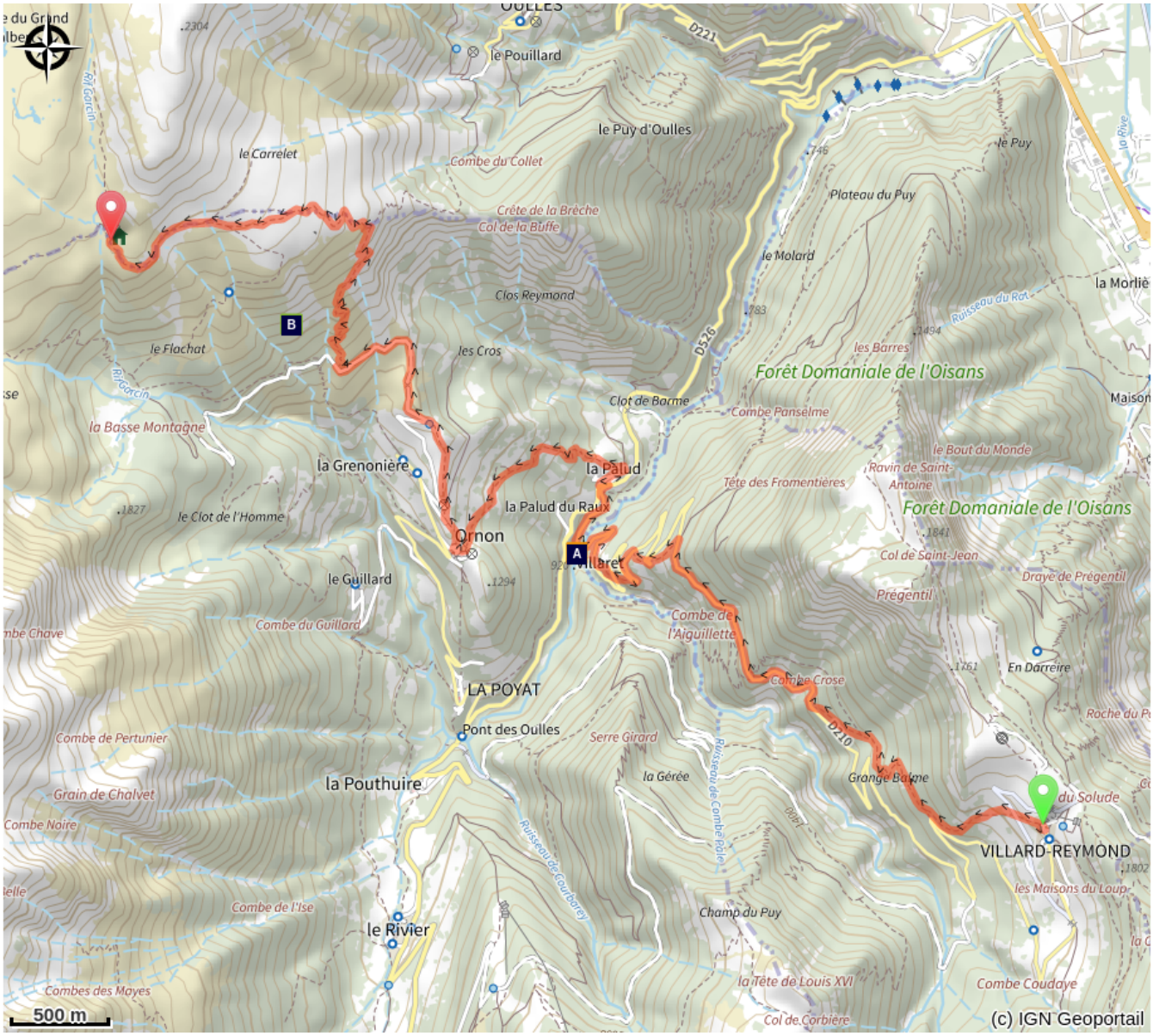

Les ardoisières d'Ornon (A)

Le Tétras-lyre (B)

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

ATTENTION : Le bivouac, le camping sauvage et les feux interdits sur le plateau des lacs jusqu'au 30 septembre 2022, par arrêté municipal.

Ne pas stationner sous les dalles, risque de chutes de pierre.

Attention, le sentier peut être glissant, surtout au franchissement de dalles ou de ruisseaux dans la descente vers Ornon.

Source

Parc national des Ecrins

https://www.ecrins-parcnational.fr

Sur votre chemin...

Les ardoisières d'Ornon (A)

Dans le secteur d’Ornon, l’itinéraire permet de voir régulièrement des affleurements d’ardoise. Ces feuilles de roches noires sont ici communes. L’ardoise a longtemps été exploitée et a apporté une certaine prospérité au village. Il y a un siècle, 9 carrières employaient 250 personnes. Les ardoises étaient utilisées pour la couverture des toits, mais leur qualité était recherchée et elles étaient parfois exportées à l'étranger. Les carrières fonctionnaient l'hiver, les ouvriers étant paysans le reste de l'année. Puis les matériaux industriels ont concurrencé l'ardoise naturelle, et son exploitation s'est arrêtée vers 1950.

Le Tétras-lyre (B)

Pour observer le tétras-lyre en été, il faut se lever de très bonne heure. En France, le tétras-lyre ou coq des bruyères ne se rencontre que dans les Alpes. Au printemps, le mâle au plumage noir, la queue en lyre avec les sous-caudales blanches parade pour attirer les poules. En hiver, il passe le plus clair de son temps réfugié dans des igloos creusés dans la neige pour se protéger du froid. Période où il est particulièrement sensible car il ne peut compenser l'énergie dépensée lorsqu'il quitte précipitamment son igloo au passage d'un skieur hors piste ou d'un randonneur en raquettes.

Crédit photo : © Parc national des Ecrins - Rodolphe Papet